

## Formation AGRICULTURE

Avant-projet de programme statistique 2005

page

### **INSEE**

- Département de l'industrie et de l'agriculture - Division Agriculture ..... 2

### **MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, DE L'ALIMENTATION, DE LA PÊCHE ET DES AFFAIRES RURALES**

- Service central des enquêtes et études statistiques - SCEES ..... 5

- Direction des pêches maritimes et de l'aquaculture - DPMA ..... 24

**MUTUALITÉ SOCIALE AGRICOLE (MSA) ..... 26**

**Extrait de l'avant-projet de programme statistique présenté à la formation Emploi, revenu (pour  
information) ..... 33**

**Fiches descriptives d'enquêtes ..... 34**

*Réunion du 7 avril 2004*

**INSEE**  
**Département de l'industrie et de l'agriculture**  
**Division Agriculture**

## 1. Exposé de synthèse

En matière agricole, l'Insee effectue, à travers sa division Agriculture, des synthèses statistiques et des études. Il ne réalise par contre aucune enquête statistique. Le cas du RICA est un peu particulier, puisque l'Insee, qui a en charge une grosse partie de l'aspect informatique, est associé à sa gestion.. Enfin, la division réalise des opérations statistiques d'appariement entre des fichiers d'enquêtes agricoles et des fichiers fiscaux.

En matière de **comptes nationaux de l'agriculture**, l'Insee a la responsabilité des comptes du cadre central, ainsi que celle du compte national présenté à la CCAN et fourni à Eurostat (comptes prévisionnels, comptes provisoires et ses révisions successives).

Tous ces travaux s'effectuent en collaboration avec le Scees.

En matière d'**indices conjoncturels des prix agricoles**, l'Insee a la responsabilité de l'IPPAP (indice de prix des produits agricoles à la production) et de l'IPAMPA (indice de prix d'achat des moyens de production agricole) qui sont des indicateurs mensuels demandés par Eurostat, ainsi que de l'IPGA (indice de prix de gros alimentaire, relevés à Rungis).

Ces travaux s'effectuent en collaboration avec le MAAPAR.

En matière d'**études**, le travail de la division est, de façon permanente, largement consacré aux travaux d'appariement et à leur exploitation : appariement entre le RICA et la source fiscale ménages de façon à pouvoir étudier les revenus extérieurs des ménages agricoles ; appariement entre le RA 2000 et les fichiers fiscaux entreprises.

## 2. Travaux nouveaux pour 2005

En matière de **comptes nationaux de l'agriculture**, la finalisation du passage à la base 2000 et les premières publications dans cette base sont prévues en 2005. Les premiers comptes de patrimoine de la branche agricole (au sens de la CCAN) devraient être publiés officiellement à cette occasion.

Tous ces travaux s'effectuent en collaboration avec le Scees.

En matière d'**indices conjoncturels des prix agricoles**, le passage à la base 2000 pour l'IPGA pourrait avoir lieu début 2005. Le changement de base pour l'IPPAP et l'IPAMPA est intervenu quant à lui début 2004.

Ces travaux s'effectuent en collaboration avec le MAAPAR.

En matière d'**études**, l'année 2005 sera marquée par la réalisation et la première exploitation d'un nouvel appariement entre le RICA et la source fiscale ménages, basée sur les données de 2003, après 1991 et 1997. La collecte du RICA est intervenue en 2004, mais les fichiers fiscaux ne seront disponibles qu'au printemps 2005. Cet appariement devrait permettre d'améliorer la connaissance des revenus extérieurs et globaux des ménages agricoles. Par ailleurs, l'exploitation du premier appariement entre le RA 2000 et les fichiers fiscaux entreprises sera poursuivie.

### 3. Opérations répétitives

- comptes nationaux de l'agriculture (cadre central)
- comptes économiques de l'agriculture (comptes européens, présentés à la CCAN) : comptes prévisionnels, comptes provisoires et ses révisions successives.
- IPPAP (indice de prix des produits agricoles à la production)
- IPAMPA (indice de prix d'achat des moyens de production agricole)
- IPGA (indice de prix de gros alimentaire, relevés à Rungis)

### 4. Allègement de la charge statistique des entreprises

Sans objet

### 5. Aspects particuliers du programme 2005

#### Aspects « européens »

Les comptes économiques de l'agriculture font l'objet d'un règlement européen depuis début 2004. L'IPPAP et l'IPAMPA sont des indices de prix mensuels définis également au niveau européen.

La division Agriculture de l'Insee représente la France au groupe de travail européen « Comptes et prix ». Elle participe par ailleurs au Comité de la statistique agricole.

### 6. Liste des publications

#### 6.1 Publications diffusées en 2003 ou début 2004

- **Insee Première :**

Jean-Michel ANNEQUIN - L'Agriculture en 2002 en Europe et en France (N°904- juin 2003)

Claire LESDOS - Les comptes prévisionnels de l'agriculture pour 2003 (N°941 - décembre 2003)

Dominique DESBOIS (Scees) et Bernard LEGRIS (Insee) - D'une réforme de la politique agricole commune à l'autre (N°927, version anglaise N°927a - octobre 2003). Une version longue de cet article est à paraître dans Agreste.

- **Synthèses :**

Les comptes de l'agriculture en 2002 (Rapport présenté à la commission des comptes de l'agriculture de la Nation, session du 13 juin 2003). N° 73, juillet 2003 (en collaboration avec le Scees).

- **Document de travail :**

Franck PIOT - Comparaison entre le fichier des bénéfices réels (BRA) et le RICA : bilan d'une décennie d'information sur les exploitations agricoles au bénéfice réel. N° E2002/16.

- **Articles publiés à l'extérieur de l'INSEE :**

Les compte prévisionnel de l'agriculture française pour 2003. (Rapport présenté à la commission des comptes de l'agriculture de la Nation, session du 17 décembre 2003). Publié dans Agreste Cahiers n°1, janvier 2004 (Scees).

Au delà de la singularité de l'économie agricole. Jean-Pierre BERTHIER. Chambres d'agriculture N°927. Décembre 2003.

#### 6.2 Prévisions de publications pour 2004

Deux Insee Première traditionnels sur les comptes de l'agriculture (l'agriculture en Europe et en France ; les comptes prévisionnels).

Le rapport sur les comptes de l'agriculture en 2003, dans la collection « Synthèses ».

Une étude sur le commerce extérieur des produits de la filière agro-alimentaire.

Une étude, basée sur le RA 2000 et les fichiers fiscaux entreprises (BRA, BIC, BNC), sur les exploitations agricoles et des comparaisons avec les entreprises d'autres secteurs d'activité.

Une étude sur l'évolution des structures et les facteurs de croissance des exploitations.

## 7. Suivi des travaux prévus au programme à moyen terme 2004-2008

Le tableau suivant actualise le programme propre à la division Agriculture

Thèmes et opérations	Unité responsable	Suivi	Observations
Comptes annuels de l'agriculture et passage à la base 2000	Division Agriculture de l'Insee	Passage à la base 2000 en cours	Noyau « dur ». Opération permanente. Changement de base périodique (environ tous les 5 ans) Exigence européenne et nationale (comptabilité nationale)
Indices de prix agricoles (IPPAP, IPAMPA, IPGA) et passage à la base 2000	Division Agriculture de l'Insee	Passage à la base 2000 de l'IPPAP et l'IPAMPA réalisé début 2004	Noyau « dur » pour l'IPPAP et l'IPAMPA. Opération permanente (mensuelle). Changement de base périodique (environ tous les 5 ans) Exigence européenne en ce qui concerne l'IPPAP et l'IPAMPA
Appariement RICA-source fiscales ménages	Division Agriculture de l'Insee	En cours de préparation	Noyau « dur ». Opération périodique (environ tous les 6 ans), spécifique à la France, mais nécessaire pour répondre à Eurostat sur le revenu global des ménages

## Ministère de l'agriculture, de l'alimentation, de la pêche et des affaires rurales Service central des enquêtes et études statistiques - SCEES

### 1. Exposé de synthèse

Le programme pour la partie sur les **exploitations agricoles et forestières** se déroule comme prévu.

En plus des enquêtes courantes, et conformément au programme de travail à moyen terme 2004-2008, l'enquête sur l'aviculture et les bâtiments avicoles, menée environ tous les 10 ans, sera réalisée à l'automne 2004. Cette enquête nationale sera complétée début 2005, à l'initiative des services statistiques départementaux, par une interrogation postale légère des exploitations non échantillonnées, de façon à disposer dans ces départements d'une connaissance précise des productions par espèce sur l'année 2004. Les résultats en seront disponibles en 2005.

En 2005 sera conduite l'enquête sur la structure de la production légumière, avec une collecte sur le terrain prévue de février à avril. Les précédentes éditions de cette enquête remontent à 1996 et 1984.

Seront également renouvelées au printemps 2005 l'enquête sur les produits agro-alimentaires sous signe officiel de qualité et d'origine, dont une version expérimentale avait été conduite en 2002, et en fin d'année l'enquête communautaire sur les structures des exploitations.

La rénovation en cours de l'enquête Teruti devrait déboucher en 2005 : géoréférencement des points d'observation du territoire, nouvel échantillon, questionnaire et nomenclatures révisés. Le renforcement du nombre de points observés et référencés permettra potentiellement un meilleur suivi des évolutions du territoire, notamment d'un point de vue environnemental.

Les travaux préparatoires d'adaptation au règlement de fin 2002 sur les statistiques des déchets issus de l'agriculture, engagés en 2004, seront poursuivis en collaboration avec l'IFEN et l'ADEME.

Le renouvellement de l'enquête sur les pratiques culturelles des agriculteurs, prévu fin 2006, sera préparé. Une possible extension du champ de la précédente édition (2001) à la viticulture doit être étudiée en 2004.

La mobilisation à des fins statistiques de la base nationale d'identification bovine pourrait déboucher à partir de 2005 sur la suppression de l'enquête communautaire de mai sur le cheptel.

En 2005, les travaux **d'études et de synthèse** seront plus particulièrement centrés sur les points suivants :

L'amélioration des statistiques de synthèse concernant les productions agricoles en termes physiques continuera avec la poursuite du renforcement de la coordination régionale et nationale

En ce qui concerne les comptes de l'agriculture, les opérations de rebasement 2000 en collaboration avec l'INSEE seront achevées fin 2004. Les nouvelles séries département et par OTEX en base 2000 ne seront publiées qu'en juin 2005. A l'occasion de cette publication, les décisions prises dans le cadre du groupe du CNIS sur les comptes de l'agriculture devraient être entièrement mises en œuvre, notamment en ce qui concerne l'élaboration régulière d'un compte de patrimoine au niveau national.

Pour l'exercice 2003, l'échantillon RICA a été revu à la baisse afin de satisfaire les contraintes budgétaires, 7320 exploitations ont été enquêtées. La diminution de l'échantillon a été calibrée de façon à maintenir une représentativité par région et par OTEX, en prenant en compte la variabilité à l'intérieur de chaque OTEX. Par ailleurs et de façon volontaire, l'effectif des exploitations soumises au forfait n'a que peu bougé, le RICA étant en effet la seule source d'information sur cette population, il a paru préférable de ne pas y toucher. L'échantillon 2004 obéit aux mêmes règles que l'échantillon 2003 révisé. Son effectif est de 7320 exploitations agricoles, suivant le plan de sélection présenté en

annexe 1. Enfin 2005 est la première année au cours de laquelle commenceront à être mis en œuvre les nouveaux principes de tirage de l'échantillon RICA.

Par ailleurs, l'étude sur le mode de production du RICA commencée en 2003 se poursuit. Comme cela est signalé ci-dessus, elle a déjà permis de faire évoluer les méthodes d'échantillonnage. Une réflexion est menée conjointement avec le CNCER (Conseil National des Centres d'Economie Rurale), qui a pour objectif d'améliorer la qualité de la collecte et de diminuer la charge de saisie des données.

L'organisation des travaux de conjoncture au SCEES a fait l'objet en 2002 d'une réflexion approfondie pour rationaliser au mieux l'utilisation d'internet et l'articulation entre la note de conjoncture générale et les notes de conjonctures spécialisées et développer une base de données conjoncturelles. Ces travaux ont pris un peu de retard mais devrait aboutir en 2005 à la mise à disposition de nouveaux produits de conjoncture.

Les bilans d'approvisionnement, réalisés annuellement à la demande d'Eurostat, vont être complétés par un bilan fourrager synthétisant les consommations des différentes espèces.

L'accent mis en 2004 sur l'étude des sources administratives, ceci dans un objectif opérationnel d'utilisation aussi bien au niveau des données de synthèse pour l'établissement de la statistique agricole annuelle qu'en complément, voire en substitution de sources ou d'enquêtes existantes, reste d'actualité en 2005. L'année 2004 a permis d'expertiser les données issues de la BDNI qui devraient pouvoir être utilisées largement pour le calcul des effectifs bovins et surtout pour le calcul de la production bovine au niveau départemental et régional. En collaboration avec l'INSEE, les travaux de rapprochement des données d'emploi du SCEES et de la MSA devraient se poursuivre. Fort de l'expérience qu'il a acquise lors de la sirénisation du fichier du recensement, le SCEES continuera à jouer un rôle majeur dans les travaux de sirénisation des fichiers administratifs.

L'année 2005 sera aussi consacrée à la mise en œuvre du programme moyen terme : étude de faisabilité d'une réforme de l'établissement des comptes départementaux, évolution de l'opération valeur vénale des terres. Une réflexion sur la définition de l'exploitation agricole, et notamment de l'exploitation agricole professionnelle devra également être menée en tenant compte notamment de la réforme de la politique agricole commune de 2003 qui introduit un découplage des aides de la production.

Enfin dans le cadre de la LOLF, les données de synthèses seront mobilisées pour l'approvisionnement des indicateurs de suivi des objectifs.

Dans le **domaine des IAA**, l'accent continuera à être mis sur la qualité des enquêtes de branche avec en particulier la présentation de la deuxième évaluation de la charte de qualité devant le Comité du Label qui permettra de faire le point sur la tenue des indicateurs et le suivi des recommandations formulées deux ans plus tôt : envoi des listes des unités enquêtées, systématisation de l'utilisation du numéro Siren, amélioration des méthodes de traitement des données et réduction des délais. Dans ce domaine, la poursuite des efforts accomplis par les organisations professionnelles et le Scees doivent permettre le respect de l'échéance de publication à 40 jours en 2005 de l'indice de la production industrielle. La recherche d'une meilleure représentativité de cet indice se poursuivra. De nouvelles séries doivent être mises en place en 2004 dans le domaine du café et des investigations seront menées en 2005 dans d'autres secteurs encore mal couverts. Par ailleurs, une première expérimentation de collecte par internet devrait être mise en œuvre pour une enquête mensuelle directe.

Après l'exploitation de l'enquête sur les relations entre entreprises en 2004, le Scees participera en 2005 à la réédition de l'enquête communautaire sur l'innovation technologique en collaboration avec le Sessi service statistique en charge de l'industrie.

Afin de répondre au nouveau règlement sur les déchets dont la première année de constat porte sur 2004, le Scees contribuera à alimenter, en fonction des sources disponibles, un premier dispositif de recueil d'informations défini en concertation avec l'Ifen, le Sessi et l'Ademe. Il s'appuiera sur les recommandations d'une mission d'inspection conjointe Insee-Environnement. Par ailleurs, l'enquête

sur les investissements destinés à protéger l'environnement sera élargie aux dépenses courantes et le seuil d'interrogation sera porté à 20 salariés au lieu de 100 actuellement.

L'étude, initiée fin 2003, sur la détermination d'un périmètre coopératif élargi associant coopératives et filiales à statut non coopératif débouchera sur des premiers résultats concernant le secteur des IAA. Ce travail sera étendu au secteur du commerce de gros de produits agricoles et alimentaires en 2005. L'exploitation des bénéficiaires industriels et commerciaux se poursuivra pour les petites unités en dessous du seuil d'interrogation de l'enquête annuelle d'entreprise. Toutes les enquêtes régulières du Scees seront réalisées en 2005 sans évolution majeure.

En matière **de diffusion**, le projet principal devrait être la rénovation du site Internet. Cette rénovation n'a pas pu être faite l'année passée à cause des problèmes budgétaires. La rénovation des produits de conjoncture sera intégrée dans le nouveau site.

La diffusion des enquêtes « structure » 2003 et 2005 sera également un gros chantier pour les années à venir.

## **2. Travaux nouveaux pour 2005**

2.1 Enquêtes vraiment nouvelles, rénovées et de périodicité supérieure à l'année.

### **a) Enquête sur les produits agro-alimentaires sous signes officiels de qualité et d'origine 2005**

L'enquête sur les produits agro-alimentaires sous signes officiels de qualité et d'origine, qui sera réalisée par correspondance au courant du premier semestre 2005, portera sur l'exercice 2004. L'enquête sera simplifiée auprès des gestionnaires de signes par rapport à l'enquête expérimentale sur l'exercice 2002. Des informations complémentaires devraient être obtenues en interrogeant les 23 organismes certificateurs agréés par les pouvoirs publics. L'objectif principal de l'enquête est de mesurer la production concernant les produits sous signes officiels de qualité et d'origine et de fournir des données statistiques cohérentes, dans une perspective à la fois d'exhaustivité et de synthèse au plan national.

*La formation a donné un avis favorable d'opportunité en 2003.*

### **b) Enquête sur la structure des exploitations agricoles 2005**

L'enquête communautaire sur la structure des exploitations agricoles 2005, qui sera réalisée au cours du dernier trimestre 2005 par enquêteur auprès de 76 000 exploitations (y compris les DOM), a pour objectif d'actualiser les connaissances sur la structure des exploitations agricoles en période inter-censitaire (structure, main-d'œuvre agricole, superficies par culture, cheptels, équipements, ...) aux niveaux départemental, régional et national. Après l'édition de l'automne 2003, ce sera la deuxième de la période 2000-2010.

*Il est demandé à la formation un avis d'opportunité sur cette enquête.*

### **c) Etude pilote sur les déchets agricoles**

Afin de répondre aux récentes obligations communautaires en terme de statistiques sur les déchets (règlement (CE) 2150/2002), l'IFEN a présenté en 2003 au nom de la statistique publique française un projet d'étude pilote sur les déchets agricoles. Le SCEES associé à l'IFEN et l'ADEME participe à cette étude dont les conclusions devraient être rendues en début d'année 2005.

### **d) Enquête sur les structures de la production légumière en 2004 (réalisée en 2005)**

L'objectif de cette enquête est de connaître les structures de production des exploitations légumières, l'emploi, certaines pratiques culturales et environnementales, ainsi que les superficies, productions et modes de première commercialisation des principaux légumes. Ainsi, l'enquête permettra de disposer une fois sur la période inter-censitaire de données de cadrage sur la production de légumes destinées

au marché du frais ou de la transformation. Les légumes représentent 6% de la valeur de la production agricole pour 1% de la superficie agricole utilisée.

Cette enquête est réalisée en métropole et dans les DOM.

*La formation a donné un avis favorable d'opportunité en 2003.*

### **e) Enquête TERUTI-LUCAS**

Vers une harmonisation européenne de l'enquête sur l'occupation du territoire

L'enquête annuelle Teruti décrit l'occupation du territoire, déclinée en deux ensembles de caractéristiques dites « physique » et « fonctionnelle ». Cette enquête a été mise au point en France dans les années 1970 et stabilisée en 1982.

Sous la forme actuelle de l'enquête, la description du territoire est obtenue par observation de points régulièrement répartis : sur des photographies aériennes prises sur un maillage carré de 12 km de côté, quatre positions de segment ont été retenues. A chacune de ces positions sont placés 36 points d'observation espacés de 300 m selon une grille carrée de 6 X 6 points. Cet ensemble forme l'échantillon des 555 903 points visités chaque année. Teruti est donc une enquête par sondage aréolaire à deux degrés : segments et points.

L'union européenne a retenu l'idée de généraliser à l'Europe une enquête aréolaire à deux degrés, appelée LUCAS. Ainsi depuis 1999, Eurostat a invité les Etats Membres à mettre en œuvre LUCAS à titre de test. D'après le calendrier actuel, LUCAS devrait entrer en production à partir de 2007. L'enquête LUCAS suppose un échantillonnage commun à l'ensemble géographique européen (un maillage à deux niveaux unique) et une nomenclature commune. En outre, les thèmes à enquêter seraient notablement plus variés que ceux de l'enquête Teruti actuelle (données supplémentaires relatives à l'environnement ...).

Ainsi, le passage de Teruti à Lucas correspond notamment à une modification de l'échantillon de tirage, de la nomenclature d'enquête et des données relevées, en outre, au géo-référencement des points enquêtés.

Pour 2005, l'enquête Teruti sera rénovée pour tendre vers le cahier des charges européen, et notamment pour intégrer le sous-échantillon LUCAS. A cette occasion, la base de points sera notablement élargie par rapport à la situation actuelle, ce qui permettra potentiellement des renforcements d'échantillons en fonction des problématiques nationales ou locales, par exemple en matière environnementale. L'enquête sera dénommée Teruti-Lucas. Elle est décrite plus particulièrement dans la fiche de présentation pour examen d'opportunité.

*Il est demandé à la formation un avis d'opportunité pour cette enquête.*

### **3. Opérations répétitives**

La liste des opérations répétitives figure en annexe II.

#### **4. Allègement de charge statistique des entreprises**

Les travaux sur les statistiques administratives, en particulier l'exploitation de la BDNI-IPG, devraient permettre de supprimer l'enquête cheptel-bovins de mai 2005.

#### **5. Aspects particuliers du programme 2005**

##### **5.1 – Aspects régionaux et locaux**

L'enquête "structures", réalisée fin 2005 comporte 76 000 questionnaires (yc DOM). Elle est représentative aux niveaux régional et départemental pour les principales grandeurs.

##### **5.2- Aspects environnementaux**

L'enquête légumes 2005 comporte un petit volet environnemental : pratiques en matière de protection des cultures, pulvérisateurs, élimination des déchets.

L'enquête « Pratiques culturales 2006 » permettra de décrire et caractériser les pratiques d'exploitation des agriculteurs et d'établir des indicateurs agri-environnementaux, en particulier dans le cadre de la directive « nitrates ».

L'enquête Teruti-Lucas permet une description de l'occupation du territoire physique et fonctionnelle. Le questionnaire rénové devrait intégrer certains aspects environnementaux. Les études environnementales sont multiples : paysage, urbanisation, érosion,...

##### **5.3 – Aspects européens**

Les contraintes européennes restent fortes sur l'ensemble du programme de l'année 2005. D'une part, une enquête sur la structure des exploitations agricoles sera conduite en 2005 dans les 25 Etats membres selon les orientations arrêtées par le règlement 571/88 modifié et ses textes d'application. Une autre aura lieu en 2007. D'autre part, la rénovation de Teruti-Lucas s'inscrit dans le cadre de l'harmonisation européenne de l'enquête Lucas. Il s'agit de l'observation, à travers une nomenclature harmonisée, de l'utilisation des sols et du partage entre agriculture et hors agricole y compris pour des aspects environnementaux. Enfin le règlement CE n° 2150/2002 sur les statistiques des déchets prévoit dans un premier temps la réalisation d'une étude pilote sur les déchets issus de l'agriculture, avant la mise en place d'un dispositif régulier de production statistique.

Les travaux sur des indicateurs agro-environnementaux avancent et pourraient donner éventuellement donner lieu à certaines modifications des statistiques existantes ou tout au moins à la préparation de telles modifications.

Le SCEES continuera d'observer la situation des pays candidats au regard des travaux de statistique agricole et d'avancement de "reprise de l'acquis communautaire". Il apportera son appui au processus d'amélioration dans le cadre communautaire et à travers des engagements mobilisant l'expertise de services officiels de statistique agricole. Malheureusement cet apport du SCEES ne peut être que limité compte tenu du volume de travail que requiert la mise à niveau de tous ces pays.

## 6. Liste des publications

### Publications 2003

- **AGRESTE CONJONCTURE La note**  
Mensuel
- **AGRESTE CONJONCTURE Industries agroalimentaires**  
Trimestriel
- **AGRESTE CONJONCTURE Bilan conjoncturel de l'année 2003**  
Annuel
- **AGRESTE CONJONCTURE Le bulletin**  
Mensuel
- **AGRESTE CONJONCTURE Commerce extérieur agroalimentaire**  
Mensuel
- **AGRESTE CONJONCTURE Grandes cultures**  
Mensuel
- **AGRESTE CONJONCTURE Légumes**  
Mensuel
- **AGRESTE CONJONCTURE Fruits**  
Mensuel de mai à novembre
- **AGRESTE CONJONCTURE Viticulture**  
Mensuel de juillet à novembre
- **AGRESTE CONJONCTURE Lait et produits laitiers**  
Mensuel
- **AGRESTE CONJONCTURE Aviculture**  
Mensuel  
Numéro spécial « année 2002 »
- **AGRESTE CONJONCTURE Productions animales**  
Apériodique
- **AGRESTE CONJONCTURE Commerce extérieur bois et dérivés**  
Trimestriel
- **AGRESTE GraphAgri**  
L'agriculture, et l' agroalimentaires dans les régions 2002  
Avril 2003  
L'agriculture, la forêt et les industries agroalimentaires 2003  
Juin 2003

- **AGRESTE Primeur**

- 120 La filière forêt bois sort de l'épreuve . Après les tempêtes de décembre 1999.
- 121 Croissance faible pour les fromages au lait cru. Les fromages au lait pasteurisé se développent plus rapidement
- 122 Innover pour le marché. Les entreprises agroalimentaires renouvellent leurs gammes de produits
- 123 Des nitrates agricoles à l'Ouest et dans les plaines céréalières. Encore trop d'engrais azotés et d'effluents d'élevage
- 124 21 000 hectares de fleurs et plantes. Recensement de l'horticulture ornementale et des pépinières 2001
- 125 2001: baisse du résultat , stabilité des prélèvements privé. Les résultats des exploitations agricoles du Rica
- 126 L'huître : perle de l'élevage conchylicole. Premier recensement de la conchyliculture
- 127 Moins de pommiers et de pêchers mais plus de noyers. Le verger poursuit sa reconstitution
- 128 A chaque produit son signe de qualité. AOC, label CCP se différencient par leurs prix et leurs actions de promotion
- 129 Taille et spécialisation expliquent les disparités. Les concours publics aux activités agricoles par département
- 130 Recul du résultat agricole moyen en 2002. Les comptes provisoires de l'agriculture 2002 par département et catégorie d'exploitations.
- 131 Des plantes pour vivre mieux. Recensement 2000 des plantes à parfum, aromatiques et médicinales.
- 132 Poursuite de la croissance. Enquête annuelle d'entreprise IAA résultats provisoires 2002.
- 133 L'agroalimentaire tisse sa Toile. L'accès à Internet est généralisé, 44 % des entreprises ont leur site
- 134 Des prix encore à la hausse
- 135 133 millions d'euros engagés par l'industrie agroalimentaire en 2001  
Davantage d'investissements pour protéger l'environnement
- 136 La collecte progresse de 27% en 2002 mais peine à trouver preneur .Trop de lait bio
- 137 L'utilisation des produits phytosanitaires sur blé et maïs en 2001. Davantage de traitements mais réduction des doses.
- 138 Les comptes prévisionnels par catégorie d'exploitations pour 2003.prix et aides compensent les pertes de récolte

- **AGRESTE Cahiers**

- n°1 Mars 03 Recensement agricole 2000.L'élevage bovin, ovin et caprin . lait et viande
- n°2 juin 03 Résultats économiques des exploitations agricoles en 2001
- n°3 juillet 03 Le Bassin charolais, une zone emblématique de l'élevage bovin allaitant  
Recrudescence du temps partiel chez les salariés permanents non familiaux  
La disparition des exploitations s'accélère sans concentration excessive  
30 ans de PAC : plus de grandes cultures, moins de fourrages, autant de disparités géographiques
- n°4 décembre 03 Recensement de l'horticulture ornementale et des pépinières 2001

- **AGRESTE Chiffres et Données Agriculture**

- 146 janvier 03 Rica France Tableaux standard 2001
- 147 janvier 03 Statistiques forestières 2001
- 148 Mars 03 L'utilisation du territoire en 2002. Nouvelle série 1992 à 2002
- 149 Mars 03 Statistique agricole annuelle Résultats provisoire 2002
- 150 juillet 03 Statistique agricole annuelle Résultats 2002
- 151 septembre 03 Indicateurs paysagers élaborés à partir de l'enquête sur l'utilisation du territoire
- 152 octobre 03 Statistiques forestières 2002
- 153 octobre 03 Le prix des terres agricoles en 2002
- 154 décembre 03 Bilans d'approvisionnement agroalimentaires 2001-2002
- 155 décembre 03 Enquête sur la structure des vergers en 2002

**AGRESTE Chiffres et Données Agroalimentaire**

111	janvier	03	Lait et produits laitiers en 2001
112	février	03	IAA Enquête annuelle d'entreprise. Sources fiscales . Résultats sectoriels et régionaux des entreprises année 2000
113	avril	03	IAA Entreprises de 20 salariés ou plus - EAE : Résultats sectoriels et régionaux 2001
114	mai	03	Production des IAA en 2001 Enquête de branches y compris Prodcum
115	juin	03	Les consommations d'énergie dans les industries agricoles et alimentaires et les scieries en 2001
116	Juin	03	Récolte de bois et production de sciages en 2001
117	juin	03	Exploitations forestières et scieries Enquête annuelle d'entreprise. Sources fiscales EAE résultats sectoriels et régionaux des entreprises 2000-2001
118	juin	03	Coopération agricole- Organismes coopératifs agricoles employant 10 salariés et plus EAE résultats sectoriels et régionaux 2001

- **STATISTIQUE PUBLIQUE – SYNTHÈSES**

n° 73 : Les comptes de l'agriculture en 2002

- **AGRESTE Numérique – cédéroms**

Industries agricoles et alimentaires Entreprises de 20 salariés ou plus - EAE : Résultats sectoriels et régionaux 1998 1999 2000 2001

- **Divers**

Paiements compensatoires aux surfaces cultivées – Année 2002, publication réalisée conjointement par l'ONIC, la SIDO et le SCEES

- □ **AGRESTE DOM**

Février : Agreste Dom n°3 Année 2000, Statistique agricole annuelle, Comptes départementaux de l'agriculture.

Mars 2002 : Agreste Dom n° 4 Recensement agricole 2000 "Outre-Mer, l'agriculture perd des surfaces et concentre des production".

Décembre 2002 : Agreste Dom : n° 5 "Services publics d'eau" et "Beaucoup d'eau à la Réunion".

## 7. Suivi des travaux prévus au programme à moyen terme 2004 - 2008

Les travaux d'enquêtes prévus en 2004 devraient être : enquête aviculture 2004 et volet alimentation porcine sur l'enquête cheptel de fin d'année.

Les enquêtes prévues en 2005 (structure de la production légumière, signes de qualité, structures) sont en cours de préparation. Celles de 2006 sont bien avancées dans leur préparation pour « pratiques culturales » mais restent à l'état de projet pour « bâtiment d'élevage » et « agriculture biologique ».

L'utilisation des fichiers administratifs avance :

- pour l'utilisation du fichier BDNI, il est probable que l'enquête cheptel de bovins de mai 2005 pourra être supprimée et remplacée par l'exploitation de ce fichier.
- pour l'utilisation de SIRENE, on peut considérer que l'introduction du numéro SIRET dans le RA sera achevée et que les études permettant de définir le processus de mise à jour de la base de sondage rénovée à l'aide de SIRENE seront bien avancées. Par ailleurs, les tests visant à définir les principes méthodologiques de « sirénisation » de pacage se poursuivent.

Les travaux relatifs à l'évolution du RICA devraient déboucher sur des propositions concrètes d'ici 2005.

**Formation « Agriculture », récapitulatif des opérations nouvelles ou de périodicité supérieure à l'année**

<b>Opérations</b>	<b>Unité</b>	<b>Prévision</b>	<b>Observations</b>	<b>Suivi</b>
Inventaire communal	Insee - SCEES	En 2008.		2008
Généralisation de SIRENE aux entreprises agricoles	Insee - SCEES	Sur la période 2004-2008		En cours
Enquêtes "structure des exploitations agricoles"	SCEES	En 2005 et 2007 après 2003.	Application d'un règlement communautaire	En cours
Enquête sur les déchets de l'agriculture	SCEES	En 2005 ou 2006.	Application d'un règlement communautaire	En cours (Etude pilote)
Enquête "alimentation porcine"	SCEES	En 2004 et éventuellement en 2007.	Réponse à des préoccupations environnementales.	En cours
Enquête "aviculture"	SCEES	En 2004.	Volet sur le parc de bâtiments, l'environnement et le bien-être animal	En cours
Enquête "structure de la production de légumes"	SCEES	En 2005.		En cours
Enquête sur les signes officiels de qualité et d'origine	SCEES	En 2005.		En cours
Enquête sur les productions de l'agriculture "biologique"	SCEES	En 2006.		suppression éventuelle
Enquête "Bâtiments d'élevage"	SCEES	En 2006.	Version simplifiée de l'enquête de 2001.	Report éventuel
Enquête "Pratiques culturales"	SCEES	En 2006.	Application de la directive CE "nitrates" et extension du champ (vignes, vergers et légumes).	En cours
Enquête "vergers"	SCEES	En 2007.	Application d'un règlement communautaire.	2007

## ANNEXE 1

### Le plan de sélection de l'échantillon 2004 du RICA (Réseau d'information comptable agricole)

Le texte de base fondant le Réseau d'information comptable agricole (règlement n° 79/65/CEE du Conseil de l'Union européenne du 15 juin 1965) prévoit une procédure annuelle d'approbation du plan de sélection (ou d'échantillonnage) devant une instance officielle représentative, le Comité national.

Comme le dispose l'arrêté interministériel du 17 septembre 2001 relatif au RICA, le CNIS constitue, en France, le Comité national du RICA. La formation Agriculture du CNIS est donc invitée à donner un avis sur les grandes lignes de l'échantillon et à approuver, le cas échéant, les orientations proposées.

#### Bref rappel méthodologique

Le Réseau d'information comptable agricole est une enquête statistique qui possède quelques spécificités fortes, liées notamment à son objectif (constatation annuelle des résultats économiques des exploitations agricoles) et à son adossement à une comptabilité. La fiche RICA suppose faite une comptabilité, dont elle reprend les données essentielles, auxquelles sont ajoutées des données extra-comptables sur la structure de l'exploitation interrogée.

En raison de la masse et des caractéristiques des données à recueillir et du coût unitaire de l'enquête, le RICA ne peut concerner qu'un échantillon relativement léger d'exploitations agricoles *professionnelles*. L'indispensable accord préalable des exploitants et le recours à des organismes tiers (centres de gestion du réseau CER France, autres centres de comptabilité et experts comptables) rendent quasi obligatoire de recourir à la méthode des *quotas*.

En pratique, dans cette méthode, *l'univers*, connu à partir d'un recensement ou d'une enquête lourde, est découpé en strates fondées sur des caractères relativement faciles à observer et bien corrélés avec les variables étudiées. Des objectifs de collecte à atteindre sont déterminés pour chaque strate. Pour le RICA, ces strates sont des croisements région x OTEX (orientation technico-économique) x classe de dimension (au total 22 régions x 17 OTEX x 5 classes de taille = 1 870). L'univers est fourni par le recensement agricole ou les enquêtes structures.

Les responsables régionaux du RICA doivent en outre respecter un tableau à caractère budgétaire et organisationnel (répartition par *sous-échantillon*). Les fiches RICA ont en effet 3 types d'origine : comptabilités entièrement prises en charge par l'Administration, pour les exploitations au forfait n'ayant aucune contrainte réglementaire (sous-échantillon 1), comptabilités tenues par des exploitations soumises au régime fiscal du bénéfice réel (sous-échantillon 2), comptabilités liées à des aides publiques (sous-échantillon 3). Les coûts unitaires sont évidemment très différents.

À ces objectifs quantitatifs précis s'ajoutent d'autres contraintes plus ou moins formalisées : couverture géographique correcte, représentation correcte des formes sociétaires, renouvellement (modéré mais réel) de l'échantillon. Ne peuvent en outre être recrutées que des exploitations dont l'exercice comptable est l'année civile (ou proche de l'année civile).

Il est en réalité impossible de respecter strictement l'ensemble des contraintes et des pertes peuvent en outre être constatées entre les quotas, la signature des conventions et la constitution réelle des fiches, en raison de l'abandon en cours d'exercice de certaines exploitations, de leur disparition, de problèmes divers. Ces pertes sont toutefois maintenant compensées, grâce à des listes de remplacement établies lors de conventions. Les écarts entre quotas et échantillons réels sont d'autre part neutralisés lors du dépouillement, car les coefficients d'extrapolation sont recalculés, sur le même univers ou sur un univers actualisé.

### Bilan de la sélection 2003 et proposition pour l'échantillon 2004

Depuis 1990, l'échantillon global pour la France entière se situe dans la fourchette 7 500 - 7 900 exploitations, avec quelques fluctuations dues à des contraintes budgétaires plus ou moins fortes.

### Évolution de l'échantillon national de 1990 à 2004

#### Nombre de comptabilités

Année	1990	1991	1992	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004
Quota	8 213	8 076	8 171	8 210	8 092	7 562	7 660	7 633	7 699	7 763	7 821	7 862	7 881	7 320	7 320
Fichier définitif	7 528	7 467	7 765	7 732	7 906	7 532	7 608	7 572	7 713	7 752	7 758	7 802	7 869(*)	7 320	

(\*) Pour 2002, il s'agit en fait d'une estimation à partir des conventions signées, pour 2003 d'une prévision.

L'échantillon RICA français est donc longtemps resté légèrement supérieur à la contrainte communautaire, fixée à 6 100 exploitations (avec une contribution financière jusqu'à 7 320 exploitations). Il permet une bonne représentativité nationale et une représentativité régionale en général acceptable.

La **sélection 2003** a été en net repli, en raison de la brutale austérité budgétaire et des arbitrages effectués entre opérations statistiques du MAAPAR. Les centres de comptabilité et secondairement les experts-comptables tiennent la quasi-totalité des comptabilités.

Une réduction purement homothétique de 7% de l'échantillon aurait eu des répercussions trop importantes sur l'échantillon constant et sur les régions à faible échantillon. Aussi a-t-on préféré procéder un peu différemment :

- Pour certaines OTEX, et dans quelques régions limitrophes, il est apparu qu'une part importante des résultats financiers présentait des séries comparables. Dans ces cas, il a été procédé à un regroupement de régions : des chiffres sont calculés sur la base de la réunion des échantillons des deux régions et imputés aux régions regroupées. Cela a permis de réduire la taille globale de l'échantillon en réduisant les pertes de précisions qui en découlent. La liste des croisements concernés est la suivante:

OTEX	Régions
13-14	Basse Normandie, Haute Normandie
13-14	Rhône-Alpes, PACA
39	Midi-Pyrénées, Languedoc-Roussillon, Rhône-Alpes, PACA
41	Nord-Pas de Calais, Picardie
41	Champagne-Ardenne, Lorraine
41	Basse Normandie, Bretagne, Pays de la Loire

- Des réductions unirrégionales ont également eu lieu dans certains croisements région\*OTEX lorsque le taux de sondage y a paru sensiblement plus élevé que dans les régions limitrophes. Une fois de plus, on a tenté de limiter les pertes de précision et de préserver un échantillon constant aussi utilisable que possible;
- Dans les régions à faible échantillon, les quotas ont été maintenus à leur niveau initial.
- La réduction de l'échantillon intervenue en 2003 n'a réellement porté que sur le sous-échantillon 2. En effet, le RICA est la seule source d'information microéconomique disponible sur les exploitations relevant du régime du forfait – sous-représentées mais onéreuses -, et le sous-échantillon 3 n'est pas si important qu'on puisse aisément le diminuer. Par suite, la sous-représentation relative de ces deux sous-échantillons a diminué au sein des 7 320 exploitations enquêtées. En 2004, les effectifs de ces sous-échantillons seront maintenus.

## Quotas nationaux par sous-échantillon

Année	Nombre de questionnaires			
	2002 (sélection) (*)	2003 (quota)	2004 (quota)	Evolution 2003 à 2004
<b>Sous-échantillon</b>				
1 (compta. ad-hoc)	1 151	1 095	1 095	0
2 (bénéfice réel)	5 649	5 195	5 195	0
3 (PAM)	1 069	1 030	1 030	0
Total	7 869	7 320	7 320	0

(\*) Bilan de la sélection effectué à partir des conventions signées.

La répartition OTEX x CDEX de 2003 et 2004 a été déterminée au moyen du recensement agricole 2000, comme celle de 2002. Comme en 2002, ce sont les coefficients de marge brute standard de 1996 qui sont utilisés. L'univers est le même qu'en 2002.

La répartition régionale devait être quasiment identique à celle de 2002 ; elle a été modifiée dans le cadre des mesures de réduction mentionnées ci-dessus.

### Évolution de l'échantillon national : perspectives de moyen terme

L'objet fondateur du RICA est mesurer les évolutions du revenu des agriculteurs et d'en comprendre les déterminants. Pour cette raison, on peut considérer que le revenu comptable avant impôt (RCAI) est une, sinon la, variable d'intérêt du RICA. Un plan de sondage optimal en matière de représentativité nationale devrait donc sonder chaque strate à proportion de l'hétérogénéité du RCAI dans cette strate.

Pour cela, on devrait disposer de l'écart-type du RCAI dans la population totale de chaque strate. Cette information n'a pas été disponible pendant très longtemps. En conséquence, les quotas par strate étaient liés à la part de MBS de chaque strate au sein de la ferme France.

L'INSEE ayant construit un fichier appariant le recensement agricole de 2000 aux fichiers fiscaux de la DGI pour cet exercice comptable, il a été possible de se faire une idée suffisamment précise des différences d'hétérogénéité entre strates, compte tenu de ce que près de la moitié du champ d'enquête relève des bénéficiaires réels agricoles (normaux ou simplifiés). Ceci a conduit à construire des plans de sondage quasi-optimaux proches de l'allocation de Neyman théorique, tout en :

- respectant dans la mesure du possible les représentativités de strates autorisant une exploitation régionale du RICA,
- conservant une priorité aux OTEX recevant le plus d'aides européennes, puisque la Commission est l'un des principaux utilisateurs du RICA,
- tenant compte de la fragilité de l'échantillon constant du RICA, dont les demandes d'utilisation se multiplient.

Il a donc été décidé que le plan de sondage adopté dans le RICA serait, lors du prochain recensement, assez proche d'un quasi-optimum tel que décrit plus haut. Or, cela implique des évolutions lourdes, mais nécessairement graduelles.

Les céréaliers (OTEX 13) ont un fort poids de MBS, mais une hétérogénéité de résultats financiers faible. Leur représentation dans l'échantillon devra donc sensiblement diminuer.

A contrario, les exploitations spécialisées en maraîchage, horticulture et arboriculture, et particulièrement les plus grosses, sont très mal connues au regard de la variance de leur résultat. Les taux de sondage qui leur seront appliqués seront plafonnés pour d'évidentes raisons pratiques.

Dans la filière élevage, les exploitations laitières (OTEX 41) sont plutôt moins hétérogènes que leurs consœurs des OTEX 42 et 43, ce qui implique un rééquilibrage de l'échantillon en direction des exploitations d'élevage mixte ou principalement de boucherie.

La grande viticulture d'appellation contient des zones de grande homogénéité (Champagne) et de grande hétérogénéité (Aquitaine), alors que les parts respectives de MBS ne reflètent pas d'aussi grandes différences. Cela implique aussi un rééquilibrage de l'échantillon.

Au sein des exploitations de polyculture, il a paru nécessaire de rééquilibrer l'échantillon entre OTEX 81 (grandes cultures et herbivores) et 82 (autres combinaisons culture – élevage), au bénéfice de cette dernière.

Les exploitations de classe économique 8 et 9 ont des modes de production assez standardisés, conduisant à des résultats plus homogènes que ceux des exploitations de classe inférieure. En particulier, les plus petites exploitations sont trop peu sondées, et celles de classe 8 et 9 le seraient un peu trop.

Compte tenu de ces faits stylisés, les répartitions régionales sont amenées à évoluer par effet de structure, s'éloignant ainsi parfois des valeurs maximales fixées par le règlement européen. Il sera nécessaire de le faire modifier pour que l'évolution décrite ci-dessus puisse être menée à terme.

Pour 2004, l'échantillon commence à se diriger vers cette cible, mais assez lentement. Les regroupements de régions seront maintenus pendant quelques années, pour disparaître lorsque l'échantillon sera plus proche d'un optimum de Neyman ou à la faveur d'une remontée du nombre d'exploitations enquêtées. Le passage de 7860 à 7320 exploitations n'est pas sans conséquence sur l'échantillon constant, et l'organisation actuelle de collecte ne permet pas un ajustement des plus rapides à des changements aussi profonds.

## Réseau d'information comptable agricole

**SÉLECTION 2004****Quotas par sous-échantillon\***

RÉGION	SS-ÉCH. 1	SS-ÉCH. 2	SS-ÉCH. 3	TOTAL
11 ÎLE-DE-FRANCE	2	163	0	165
21 CHAMPAGNE-ARDENNE	17	332	45	394
22 PICARDIE	24	253	23	300
23 HAUTE-NORMANDIE	18	132	9	159
24 CENTRE	32	349	66	447
25 BASSE-NORMANDIE	38	146	37	221
26 BOURGOGNE	47	275	74	396
31 NORD-PAS-DE-CALAIS	28	262	23	313
41 LORRAINE	26	170	32	228
42 ALSACE	22	125	30	177
43 FRANCHE-COMTÉ	39	161	26	226
52 PAYS DE LA LOIRE	70	356	69	495
53 BRETAGNE	52	403	99	554
54 POITOU-CHARENTES	56	283	23	361
72 AQUITAINE	92	323	84	499
73 MIDI-PYRÉNÉES	96	299	89	484
74 LIMOUSIN	46	114	39	199
82 RHONE-ALPES	104	289	52	445
83 AUVERGNE	66	224	69	359
91 LANGUEDOC-ROUSSILLON	69	230	98	397
93 PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR	67	251	42	360
94 CORSE	84	67	1	152
<b>TOTAL FRANCE</b>	<b>1 095</b>	<b>5 195</b>	<b>1 030</b>	<b>7 320</b>

\* Échantillon 1 : exploitations ne disposant pas déjà de comptabilité,  
échantillon 2 : exploitations soumises au régime réel d'imposition,  
échantillon 3 : exploitations bénéficiant d'un PAM.

## Réseau d'information comptable agricole

**SÉLECTION 2004****Quotas par OTEX-CDEX\***

	CDEX	5-6	7	8	9	10	total
<b>OTEX</b>							
13 Céréales, oléagineux, protéagineux		20	142	505	486	33	<b>1 371</b>
14 Autres grandes cultures		5	56	188	295	82	<b>656</b>
28 Maraîchage		6	36	78	72	21	<b>206</b>
29 Fleurs et horticulture diverse		2	34	70	55	18	<b>177</b>
37 Vins d'appellation		9	67	269	359	119	<b>844</b>
38 Autre viticulture		5	54	109	54	9	<b>252</b>
39 Fruits et autres cultures permanentes		6	44	98	104	44	<b>326</b>
41 Bovins lait		21	262	576	140	2	<b>1 206</b>
42 Bovins élevage et viande		51	259	27	32	-	<b>605</b>
43 Bovins lait, élevage et viande		5	49	126	61	1	<b>225</b>
44 Ovins, caprins et autres herbivores		38	156	136	25	-	<b>368</b>
50 Granivores		7	22	62	75	18	<b>191</b>
60 Polyculture		5	39	98	85	17	<b>239</b>
71 Polyélevage à orientation herbivores		1	23	69	36	-	<b>134</b>
72 Polyélevage à orientation granivores		3	22	69	56	4	<b>156</b>
81 Grandes cultures et herbivores		10	85	321	305	18	<b>795</b>
82 Autres combinaisons cultures élevage		3	17	61	52	2	<b>135</b>
<b>TOTAL</b>		<b>197</b>	<b>1 367</b>	<b>3 081</b>	<b>2 292</b>	<b>383</b>	<b>7 320</b>

\* OTEX : orientation technico-économique,

CDEX : classe de dimension.

## ANNEXE II

## Liste des opérations répétitives en 2005

CHAMP DE L'ENQUETE ET MODALITES D'EXECUTION	ETAT D'AVANCEMENT, DATE DE PUBLICATION OU DELAI DE PUBLICATION POUR LES OPERATIONS PERIODIQUES
<p align="center"><b>AGRICULTURE ET FORET</b></p> <p><b>INSEE et ministère de l'agriculture, de l'alimentation, de la pêche et des affaires rurales</b></p>	
<p><u>Réseau d'information comptable agricole (RICA) et sondes technico-économiques du RICA</u></p> <p>Sondage auprès de 7800 exploitations agricoles parmi lesquelles 450 donnent lieu à un dispositif d'observation complémentaire (sondes technico-économiques).</p>	<p>AGRESTE Primeur</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- 1ers résultats année n : décembre n + 1</li> <li>- rapports annuels année n : décembre n + 1</li> </ul>
<p><b>Ministère de l'agriculture, de l'alimentation, de la pêche et des affaires rurales</b></p>	
<p>Les enquêtes effectuées dans les DOM sont rassemblées dans le dernier paragraphe.</p>	
<p><b>Structures agricoles et milieu rural</b></p>	
<p><u>Enquête sur l'utilisation du territoire</u></p> <p>Rénovation de l'enquête avec un nouvel échantillon de points d'observation géoréférencés à partir de 2005</p>	<p>résultats définitifs : AGRESTE Chiffres et Données, printemps 2006</p>
<p><u>Enquête annuelle auprès des établissements d'enseignement agricole public et privés</u></p> <p>Enquête par correspondance auprès de quelque 790 établissements d'enseignement technique agricole privés.</p>	<p>Pour mémoire</p>
<p><b>Base de sondage rénovée des exploitations agricoles</b></p>	<p>Pour mémoire</p>
<p><b>Productions végétales</b></p>	
<p><u>Enquête sur les terres labourables</u></p> <p>Sondage réalisé par correspondance et téléphone auprès de 17 000 d'exploitations agricoles dans 63 départements.</p>	<p>AGRETE Conjoncture grandes cultures, du 15 août au 15 décembre suivant les cultures.</p>
<p><u>Enquête de prévision de production légumière</u></p> <p>Enquête auprès d'exploitants, de groupements de producteurs, de marchands de plants, de négociants ou de coopératives (l'enquête concerne uniquement les principaux départements de production).</p>	<p>AGRESTE Conjoncture légumes, mensuel en cours de campagne.</p>

<p align="center"><u>Enquête de prévision de production fruitière</u></p> <p>Enquête auprès d'exploitants, de correspondants et de groupements de producteurs (l'enquête concerne uniquement les principaux départements de production). Principaux fruits et agrumes, raisin de table, prune à pruneau.</p>	<p>AGRESTE Conjoncture fruits, mensuel en cours de campagne.</p>
<p align="center"><u>Enquête de prévision de production vin</u></p> <p>Enquête auprès d'exploitants, de correspondants et de coopératives de vinification (l'enquête concerne uniquement les principaux départements de production).</p>	<p>AGRESTE Conjoncture viticulture, mensuel en cours de campagne.</p>
<p><b>Activités forestières</b></p>	
<p align="center"><u>Enquête annuelle d'entreprise dans les secteurs exploitation forestière et scierie</u></p> <p>Enquête exhaustive auprès des entreprises employant 20 salariés et plus (300 entreprises). NAF : 02.0B, 20.1A.</p>	<p>AGRESTE Données début n + 2</p>
<p align="center"><u>Enquête annuelle sur les branches d'activité : exploitation forestière et scierie</u></p> <p>Enquête par sondage et par correspondance auprès de quelque 4 500 entreprises. NAF : 02.0B, 20.1A, 20.1B, 20.3Z</p>	<p>AGRESTE Chiffres et Données mai n+ 2</p>
<p align="center"><u>Enquête annuelle sur la consommation d'énergie des établissements industriels (scieries)</u></p> <p>Enquête par sondage auprès des établissements de dix salariés et plus. NAF : 20.1 A</p>	<p>Résultats définitifs : AGRESTE Données automne n+ 1</p>
<p align="center"><u>Enquête annuelle sur les pépinières forestières privées et administratives</u></p>	<p align="center">Pour mémoire</p>
<p><b>Statistiques animales</b></p>	
<p align="center"><u>Enquêtes cheptel bovin au 1<sup>er</sup> mai et 1<sup>er</sup> novembre</u></p> <p>Sondage par téléphone auprès de 5 000 (1<sup>er</sup> mai) et par visite d'enquêteur auprès de 16 500 (1<sup>er</sup> novembre) exploitations agricoles détenant des bovins.</p>	<p>AGRESTE Conjoncture productions animales juin (résultats de mai) et janvier (premiers résultats de novembre).</p>
<p align="center"><u>Enquête cheptel porcin au 1<sup>er</sup> mai et 1<sup>er</sup> novembre</u></p> <p>Sondage par téléphone et auprès de 2 500 (1<sup>er</sup> mai) et par visite d'enquêteur auprès de 5 500 (1<sup>er</sup> novembre) exploitations agricoles détenant des porcins.</p>	<p>AGRESTE Conjoncture productions animales juin (résultats de mai) et janvier (premiers résultats de novembre).</p>

<p align="center"><u>Enquêtes sur le cheptel ovin et caprin au 1<sup>er</sup> novembre</u></p> <p>Sondage par téléphone en novembre auprès de 6 000 exploitations agricoles détenant des ovins et 3 000 détenant des caprins.</p>	<p>AGRESTE Conjoncture productions animales février</p>
<p align="center"><u>Enquête auprès des abattoirs de viande de boucherie</u></p> <p>Enquête mensuelle exhaustive par correspondance auprès de 320 abattoirs (exploitation statistique des formulaires administratifs de déclaration d'abattages).</p>	<p>AGRESTE Conjoncture Gros animaux (mensuel) 15-20 jours après le mois d'activité.</p>
<p align="center"><u>Enquêtes auprès des abattoirs de volaille et ateliers de découpe</u></p> <p>Enquête mensuelle par sondage et par correspondance auprès de 220 abattoirs. Enquête trimestrielle par correspondance auprès de 65 ateliers de découpe. Enquête annuelle exhaustive par correspondance auprès de 600 abattoirs sur les produits sous signe de qualité</p>	<p>AGRESTE Conjoncture Aviculture (mensuel) 40 jours après le mois d'activité.</p>
<p align="center"><u>Enquête sur l'activité des couvoirs</u></p> <p>Enquête mensuelle exhaustive par correspondance auprès de 200 couvoirs.</p>	<p><b>Idem</b></p>
<p align="center"><u>Enquête sur l'activité des sélectionneurs et multiplicateurs de souche de volailles</u></p> <p>Enquête mensuelle exhaustive par correspondance auprès de 7 distributeurs de souches avicole et 15 sélectionneurs (dindes et pintades).</p>	<p><b>Idem</b></p>
<p align="center"><u>Enquête auprès des centres de conditionnement d'œufs</u></p> <p>Enquête mensuelle par sondage auprès de 130 centres, enquête annuelle exhaustive auprès de 450 centre.</p>	<p><b>Idem</b></p>
<p align="center"><b>Enquêtes réalisées dans les départements d'Outre-Mer</b></p>	
<p align="center"><u>Enquête sur l'utilisation du territoire (Guadeloupe, Martinique, Réunion)</u></p> <p>Sondage auprès d'un échantillon de points d'observation à partir de quelque 15 photographies par département.</p>	<p>AGRESTE département en septembre n</p>

<p><u>Relevés mensuels des prix à la production</u> (Guadeloupe, Martinique, Guyane, Réunion)</p> <p>Sondage auprès d'un échantillon d'exploitations agricoles et de marchés représentatifs de gros.</p>	<p>AGRESTE départemental Conjoncture Publication mensuelle</p>
<p><u>Indice des prix d'achats des moyens de production</u> (Réunion)</p> <p>Relevés de prix auprès des revendeurs coopératifs ou distributeurs.</p>	<p>AGRESTE départemental Publication mensuelle</p>
<p><b>Enquêtes diverses</b></p>	
<p><b>Enquêtes sur la conjoncture agricole départementale</b></p> <p>Enquêtes auprès d'exploitants et de correspondants.</p>	<p>AGRESTE régional et départemental AGRESTE Conjoncture générale (mensuel)</p>

## **Ministère de l'agriculture, de l'alimentation, de la pêche et des affaires rurales Direction des pêches maritimes et de l'aquaculture - DPMA**

### **1. Exposé de synthèse**

La mise en place d'une nouvelle base de données sur la pêche et d'un nouveau logiciel dans le cadre de la refonte complète de la chaîne de traitements statistiques (saisie, rapprochements de 2 sources de données, contrôles et redressements) utilisée dans les centres régionaux devait avoir lieu en 2003. Des retards importants ont été pris principalement du fait du développement, en cours de réalisation du projet, d'un module supplémentaire de traitement non prévu initialement. Cette nouvelle chaîne ne pourra fonctionner dans les 3 centres au mieux qu'à la mi-2004 et plus certainement en septembre 2004.

La mobilisation d'une partie des personnels pour la poursuite du projet aura des conséquences sur le programme de travaux pour 2004 et 2005. D'autant que le report entraînera un décalage temporel des bénéfices attendus en terme de gains de productivité.

Parallèlement les demandes adressées au bureau dans le cadre du suivi de la politique commune des pêches n'ont fait que s'accroître au cours de la période récente et rendent difficile l'optimisation de la gestion des forces de travail du bureau.

Ces difficultés conjoncturelles obligent à revoir à la baisse les ambitions du programme 2005.

### **2. Travaux nouveaux pour 2005**

Aucuns travaux réellement nouveaux ne sont envisagés pour 2005. Le programme proposé est plutôt destiné à consolider les acquis, à accroître le volume et la précision des données produites plus qu'à développer des actions véritablement nouvelles.

En particulier, les travaux conduits au cours des derniers mois visant à constituer une typologie fine de la flotte de pêche vont permettre de constituer des groupes homogènes de navires dont l'activité est comparable. Des études en cours et poursuivies tout au long de 2004 vont conduire à élaborer sur cette base une méthode consolidée d'estimation des captures et des pratiques de pêche sur la base d'un échantillon.

Une étude comparable a été engagée dans le but d'alléger l'enquête annuelle exhaustive sur l'aquaculture, mais la trop petite taille de la population et la grande diversité des situations rencontrées n'a pas permis d'envisager une enquête par sondage. L'effort portera en 2005 sur l'organisation de relances téléphoniques sur la base d'un test qui devrait être effectué dès 2004.

### **3. Opérations répétitives**

La mise en place de la nouvelle chaîne de traitement sur la pêche en 2004 offrira des outils d'automatisation de tableaux de bord qui faciliteront le suivi de la collecte permanente et des relances. L'accent sera mis pour la phase de collecte sur l'amélioration des taux de réponse et de la qualité des données produites en renforçant les contrôles, en complétant la capacité d'expertise des agents chargés du traitement et en multipliant les retours d'information vers les professionnels.

Dans le même temps, la réorganisation des trois centres régionaux de traitement qui devraient être regroupés en un centre national unique, dont la structure et les moyens seront renforcés, participe de la même volonté de progrès et en particulier de raccourcissement des délais de production.

L'enquête annuelle sur les cultures marines a élargi son champ en 2003 à une partie de l'aquaculture continentale. Un pan de cette activité n'est toujours pas couvert. Il est prévu de commencer à prendre en compte la fraction manquante à partir de 2005.

#### **4. Allégement de la charge statistique des entreprises**

Les données sur la pêche sont issues de l'exploitation de documents administratifs de contrôle prévus par des règlements communautaires. L'élaboration des statistiques ne procure donc aucune charge supplémentaire pour les patrons pêcheurs.

enquête aquaculture est réalisée par voie postale par le moyen d'un questionnaire très simple n'entraînant qu'une charge limitée pour les entreprises concernées.

#### **5. Aspects particuliers du programme 2005**

##### **5.1 Aspects régionaux et locaux**

Il n'est pas prévu de développement en 2005 permettant d'améliorer la connaissance des phénomènes locaux par rapport à la situation actuelle. Les limites de la diffusion de données régionales ou locales proviennent d'ailleurs principalement de la petite taille des populations étudiées. Le secteur de la pêche et de l'aquaculture concernant un faible nombre d'entreprises ne se prête pas facilement à des développements locaux.

##### **5.2 Aspects « environnement »**

Aucune évolution sensible n'est programmée en 2005 sur les aspects environnementaux.

##### **5.3 Aspects européens**

Les statistiques concernant la pêche et l'aquaculture sont complètement ancrées dans un cadre européen du fait de la politique commune des pêches. Une partie importante de l'activité du bureau est mobilisée pour répondre à des règlements communautaires en perpétuelle évolution, l'objectif étant d'atteindre une bonne connaissance des captures et des pratiques pour gérer et prévoir le niveau de la ressource pour les espèces commerciales.

#### **6. Liste des publications**

Le bureau central des statistiques de la DPMA, ne possède pas de support de publication qui lui soit propre hormis un bilan annuel de la pêche et de l'aquaculture. Les principales données concernant les pêches et l'aquaculture sont publiées dans Agreste, la revue de la statistique agricole, dans les publications d'organismes partenaires et dans celles des organismes internationaux (Eurostat, OCDE, FAO...).

Le bureau doit continuer à renforcer en 2005 sa capacité à valoriser la production statistique de la pêche et de l'aquaculture en publiant davantage d'informations dans des délais plus courts et en développant sa capacité à réaliser des études de synthèse sur le domaine.

#### **7. Suivi des travaux prévus au programme à moyen terme 2004-2008**

Par rapport aux principales orientations du programme à moyen terme un retard important a été pris dans la réalisation et la mise en place d'une nouvelle chaîne de traitements statistiques initialement programmée pour fin 2003. Celle-ci ne sera pas achevée avant juillet 2004, soit un différé de plus de 6 mois. Pour ennuyeux qu'il soit, ce retard, qui s'explique par le développement d'un nouveau module qui n'avait pas été programmé initialement, n'entraîne pas la remise en cause du programme à moyen terme.

## Mutualité sociale agricole - MSA

### 1. Exposé de synthèse

La direction des Statistiques et des Etudes Economiques et Financières de la Caisse Centrale de la Mutualité Sociale Agricole (CCMSA) produit, valide et met à disposition les statistiques des régimes de sécurité sociale relevant du code rural. Ces statistiques font partie des éléments justificatifs financiers détaillés des recettes et des dépenses que doit fournir à sa tutelle la MSA en tant que gestionnaire d'un service public. Elles permettent également la réalisation de simulations nécessaires à l'évaluation de l'impact de mesures nouvelles économiques ou sociales. Pour cela, elle crée ou maintient des systèmes d'informations par branche de cotisations (salariées et non-salariées) et de prestations (maladie, famille, vieillesse et accidents du travail).

La direction gère également l'Observatoire Économique et Social (OES) qui valorise les informations statistiques dans le domaine économique et social. Celui-ci couvre quatre champs de connaissances : santé, retraite, famille et économie agricole.

Les travaux relatifs aux systèmes d'informations de la Direction (création, refonte ou maintenance) répondent essentiellement aux besoins suivants :

- recherche de cohérence entre les diverses sources d'informations gérées par la CCMSA et des autres régimes de protection sociale (données comptables et données statistiques) et recherche d'exhaustivité et de pertinence tant en matière de champ que de variables observées,
- enrichissement des informations disponibles pour répondre aux évolutions de la législation ou à des demandes ponctuelles (convention d'objectifs et de gestion signée entre la MSA et l'État),
- automatisation des remontées d'informations pour gagner en rapidité, productivité et dans le respect des normes de qualité.

### 2. Travaux nouveaux

L'année 2005 verra la mise en place de nombreux tableaux de bord de l'emploi par filières, en collaboration avec les organismes professionnels concernés. Actuellement sont prévus : arboriculture, maraîchage, fleurs et viticulture.

### 3 - Opérations répétitives

Les travaux répétitifs du département Statistiques de la CCMSA se distinguent par branche de législation et support statistique et figurent dans les tableaux en annexe.

### 4. Liste des publications

#### Catalogue de l'observatoire économique et social de la MSA

Editions StatOES récentes et/ou ponctuelles

#### Économie agricole : non- salariés

Conjoint collaborateur et rôle de la femme en agriculture en 2001 (mars 2003, 6 pages)

Les chiffres repères des actifs salariés agricoles en 2001 (septembre 2003)

### Économie agricole : salariés

Emplois saisonniers dans la production agricole en 2000 (octobre 2003, 64 pages)

Les mouvements d'entreprises agroalimentaires du régime agricole de 1999 à 2001 (novembre 2003, 69 pages)

Les mouvements d'entreprises agroalimentaires au sein du régime agricole entre le 1er janvier 1999 et le 31 mars 2001 (janvier 2004, 4 pages)

### Etudes économiques et financières

L'après Agenda 2000 : vers une réforme à mi-parcours ? (janvier 2003, 24 pages)

Les industries agroalimentaires en France de 1993 à 2000 (novembre 2003, 24 pages)

Repères Analyse et Conjoncture (réf+) (6 articles d'1 page chacun dans un bimensuel interne "réf+))

### Annuaire statistiques

Chiffres utiles MSA édition 2003 (juin 2003)

Résultats nationaux 2001 (août 2003)

Annuaire statistique Vieillesse - Résultats départementaux 2001 (septembre 2003)

	Articles parus dans OES mensuel en 2003	
Economie agricole	→ <b>Filière avicole : la crise de surproduction et les dernières propositions ministérielles de 2002.</b> Les exportations françaises de viande de volaille ont diminué de 18% en tonnage entre les premiers semestres 1998 et 2002.	JANVIER 2003 N° 91
	→ <b>Taux de cotisations complémentaires des non-salariés agricoles en 2002 : 36 MSA appliquent des taux différents du taux pivot.</b> 28 CMSA ont choisi un taux inférieur au taux pivot et 8 ont choisi un taux supérieur au taux pivot.	FEVRIER 2003 N° 92
	→ <b>Cotisations des non-salariés agricoles en 2003 : 61 MSA ont procédé à deux appels sur l'année.</b> Le 1 <sup>er</sup> appel des cotisations des non-salariés agricoles est fixé par la majorité des MSA (51) en mars.	MARS 2003 N° 93
	→ <b>L'après Agenda 2000 : vers une réforme à mi-parcours de la politique agricole commune ?</b> Le changement proposé le plus important est un "régime de paiement unique", appelé aussi découplage, en remplacement des actuels paiements directs par produit qui concernerait les secteurs des grandes cultures, des viandes bovine et ovine et par la suite le secteur laitier.	MARS 2003 N° 93
	→ <b>Accords commerciaux avec les pays du Sud : quelle cohérence avec la politique agricole commune ? (Compte-rendu de la Commission Economique (COMECO) de la FNSEA du 22 janvier 2003).</b> Les accords de partenariat économique prévoient l'instauration du libre accès aux marchés des pays Afrique-Caraïbes-Pacifique pour les produits de l'Union européenne à partir de 2008.	MARS 2003 N° 93

	<p>→ <b>Convention sur l'avenir de l'Europe : quelle place pour l'agriculture ? (Compte-rendu de la Commission Economique (COMECO) de la FNSEA du 22 janvier 2003).</b> En vue de l'élargissement de l'Union européenne de 15 états à 25, la réforme des institutions européennes s'avère nécessaire.</p>	MARS 2003 N° 93
	<p>→ <b>Le point sur la réforme à mi-parcours de la PAC : les réactions de la COMECO aux propositions de révision à mi-parcours faites par la Commission européenne le 22 janvier 2003.</b> La mise en place du découplage des aides entraînerait une modification de la structure des exploitations.</p>	MARS 2003 N° 93
	<p>→ <b>Quels débouchés non alimentaires pour l'agriculture ? (Compte-rendu de la Commission Economique (COMECO) de la FNSEA du 5 mars 2003.</b> L'expansion agricole de produits non alimentaires tels que les biocarburants pose le problème de la superficie à lui consacrer en France et dans l'Union européenne, ainsi que la subvention de ces produits.</p>	AVRIL 2003 N° 94
	<p>→ <b>Estimations de l'impact de l'assouplissement des conditions d'ouverture de droit aux prestations en espèces des assurances maladie, maternité et invalidité.</b> Le nombre de bénéficiaires maximum concernés s'élèverait à 160 000 pour un arrêt de travail inférieur à six mois, et à 42 000 pour un arrêt de travail supérieur à six mois.</p>	AVRIL 2003 N° 94
	<p>→ <b>Les départs précoces du régime des non-salariés agricoles : 40% de départs des exploitations sont le fait de chefs d'exploitation âgés de 55 ans ou moins en 2002.</b> Le nombre de départs précoces s'élèvent à 12 754 en 2002.</p>	AVRIL 2003 N° 94
	<p>→ <b>Cotisations sociales des non-salariés agricoles : légère hausse du rendement de 0,2% en 2002 par rapport à 2001.</b> Les cotisations des non-salariés agricoles s'élèvent à 2,12 milliards d'euros en 2002.</p>	JUIN 2003 N° 96
	<p>→ <b>Cotisations complémentaires des non-salariés agricoles en 2002 : baisse de près de 2 millions d'euros courants par rapport à 2001.</b> La baisse des cotisations complémentaires des non-salariés agricoles en 2002 s'élève à 11 millions exprimés en euros constants.</p>	JUIN 2003 N° 96
	<p>→ <b>Bilan des aides à l'emploi du régime agricole : près de 97% des contrats conclu au 2<sup>ème</sup> trimestre 2001 bénéficient d'une exonération de cotisation.</b> L'exonération ou la réduction de la cotisation PFA est l'aide à l'emploi agricole la plus fréquente : 30% des contrats sont concernés par cette mesure spécifique.</p>	JUIN 2003 N° 96

	<p>→ <b>Baisse continue de la population des chefs d'exploitation : -0,5% entre 2001 et 2002.</b> Le nombre de chefs d'exploitation s'élève à 579 644 en 2002, contre 582 717 en 2001.</p>	JUILLET-AOUT 2003 N° 97
	<p>→ <b>OGM : existe-t-il un marché en Europe et sous quelles conditions ? (Compte-rendu de la Commission Economique (COMECO) de la FNSEA du 28 mai 2003).</b> L'objectif de l'application de la nouvelle directive relative aux OGM est de renforcer la réglementation communautaire pour les nouvelles autorisations de mise sur le marché.</p>	JUILLET-AOUT 2003 N° 97
	<p>→ <b>Le congrès mondial des jeunes agriculteurs s'est tenu à Paris du 11 au 15 juin 2003.</b> Les congressistes proposent la création de zones régionales de libre-échange qui rassemblent des pays aux productivités agricoles proches.</p>	JUILLET-AOUT 2003 N° 97
	<p>→ <b>Les radiations d'entreprises agroalimentaires du régime agricole entre le 1<sup>er</sup> janvier 1999 et le 31 mars 2001.</b> Parmi les 225 entreprises radiées du régime agricole, 135 sont des cessations d'activité, 78 ont fait l'objet d'un rachat ou d'une fusion au sein du régime agricole et 12 se sont affiliées au régime général.</p>	SEPTEMBRE 2003 N° 98
Démographie agricole	<p>→ <b>La baisse des effectifs de personnes protégées en AMEXA s'accroît en 2002 : - 3% contre - 2,8% en 2001.</b> Le nombre de personnes protégées en AMEXA au 1<sup>er</sup> juillet 2002 pour l'ensemble des assureurs s'élève à 2 155 390, soit une baisse de 67 000 personnes entre 2001 et 2002.</p>	MARS 2003 N° 93
Financement	<p>→ <b>Budget 2003 des accidents du travail des salariés agricoles : en augmentation de 6% par rapport à 2002.</b> Le budget 2003 Accidents du travail des salariés agricoles s'élève à 463,1 millions d'euros.</p>	JANVIER 2003 N° 91
	<p>→ <b>Taux de cotisations Accidents du Travail des salariés agricoles globalement en augmentation en 2003 : hausse de 0,09 point pour un taux moyen de 2,53%.</b> Les hausses de taux affectent 24 catégories dont la plus élevée concerne le secteur de la sylviculture : 0,75 point.</p>	JANVIER 2003 N° 91
	<p>→ <b>BAPSA 2003 LFI votée : + 2,6% par rapport au BAPSA 2002.</b> Le BAPSA 2003 s'élève à 14,6 milliards d'euros.</p>	JANVIER 2003 N° 91
	<p>→ <b>Compensation démographique 2001 : 7,6 milliards d'euros pour le régime agricole.</b> La compensation démographique a augmenté de 2,7% entre 2000 et 2001.</p>	JANVIER 2003 N° 91

	<p>→ <b>ATEXA : présentation du budget prévisionnel pour 2003.</b> Les dépenses techniques du budget ATEXA sont estimées à 147,3 millions d'euros en 2003.</p>	<b>MARS 2003 N° 93</b>
	<p>→ <b>Une hausse attendue de 1% des cotisations en 2003, dans le cadre du projet de financement de la protection sociale des non-salariés agricoles.</b> <b>Le montant des cotisations des non-salariés agricoles s'élèverait à 2,14 milliards d'euros en 2003, correspondant à une hausse de 22 millions d'euros.</b></p>	<b>JUIN 2003 N° 96</b>
	<p>→ <b>Une hausse attendue de 1% des cotisations en 2003, dans le cadre du projet de financement de la protection sociale des non-salariés agricoles.</b> L'application d'une assiette forfaitaire aux cotisants solidaires dont l'assiette est inconnue (40% d'entre eux en 2002) entraînerait un gain de 3,9 millions d'euros.</p>	<b>JUIN 2003 N° 96</b>

<b>Revue de presse statistique</b>	- Organisation territoriale de l'emploi et des services : en 1999, 61% des actifs travaillent hors de leur commune de résidence au lieu de 52% dix ans plus tôt (Source : INSEE, "Organisation territoriale de l'emploi et des services", Insee première n° 870, novembre 2002).	<b>MARS 2003 N° 93</b>
	- En 2000, 57 000 exploitations en zone urbaine, 231 000 en zone périurbaine et 375 000 en zone rurale (Source : SCEES, "44% des exploitations dans l'urbain ou le périurbain", Agreste primeur n° 117, décembre 2002).	<b>AVRIL 2003 N° 94</b>
	- Production agroalimentaire 2001 : croissance soutenue de la production (+ 1,3%) et forte hausse des prix (+ 4,0%) (Source : INSEE, "Les industries agroalimentaires en 2001 et début 2002", Insee première n° 864, août 2002).	<b>MAI 2003 N° 95</b>
	- Les comptes de la Nation en 2002 : ralentissement de la croissance pour la deuxième année consécutive : + 1,2% (Source : INSEE, "Les comptes de la Nation en 2002", Insee première n° 894, avril 2003).	<b>JUILLET-AOUT 2003 N° 97</b>
	- L'agriculture en France et en Europe : stabilité de la production en valeur, baisse continue de la production en volume et hausse des prix en 2001 (Source : INSEE, "L'agriculture en 2001 en Europe et en France", Insee première n° 859, juillet 2002).	<b>SEPTEMBRE 2003 N° 98</b>

## Annexe

Intitulé	Nature du système d'information	Unité(s) observée(s)	Champ	Périodicité	Principale(s) variable (s)	Publications Diffusion	Évolution 2005
<b>ACTIVITÉ SALARIÉE</b>	- <b>SISAL</b> : Système d'information des salariés agricoles	Emissions de cotisations et contributions sociales	Exhaustif	Trimestriel	Employeurs Effectifs cotisants  Entreprises, établissements, activités, salariés, contrats de travail, déclarations de main d'œuvre, cotisations et contributions sociales	États récapitulatifs trimestriels États récapitulatifs annuels Annuaire statistiques : - résultats nationaux - résultats départementaux Synthèses et Etudes de l'emploi agricole Observatoire de l'emploi agricole UNEDIC : Fichier trimestriel et annuel des cotisants UNEDIC « COOP de France » : Fichier trimestriel de l'emploi en coopérative. Ministère de l'Agriculture : tableaux de bord trimestriel et annuel de l'emploi agricole	Maintenance en fonction des évolutions législatives portant sur les charges sociales

Intitulé	Nature du système d'information	Unité(s) observée(s)	Champ	Périodicité	Principale(s) variable (s)	Publications Diffusion	Évolution 2005
<b>ACTIVITE NON SALARIEE</b>	<b>Réseau trois branches SIERA</b>	Assiettes, Cotisations cotisants Entreprises et cotisants	Cotisants actifs	Annuel	Chef d'exploitation Exploitation Assiette Cotisations Ventilations des cotisations, des assiettes des cotisants	Études financières Observatoire des cotisants non-salariés COTAGR Études financières États récapitulatifs annuels Annuaire statistiques : - résultats nationaux - résultats départementaux	Maintenance en fonction des évolutions législatives
	<b>Suivi des installations en agriculture</b>	Exploitants agricoles assujettis par la MSA	Exhaustif	+Enquête complémentaire à la demande des MSA	Caractéristiques de l'exploitant et de l'exploitation Stratégie d'adaptation Conditions de l'installation		

**Extrait de l'avant-projet de programme statistique présenté à la formation Emploi, revenu  
(pour information)**

**INSEE  
DÉPARTEMENT DE L'EMPLOI ET DES REVENUS D'ACTIVITÉ  
DIVISION « EXPLOITATION DES FICHIERS ADMINISTRATIFS SUR L'EMPLOI ET LES REVENUS**

**PARTIE 1 - INTRODUCTION : EXPOSE DE SYNTHÈSE.**

Les sources administratives connaissent une utilisation sans cesse croissante en statistique. Aussi l'INSEE a-t-il entrepris de rénover les différentes exploitations qui en sont faites dans le domaine de l'emploi et des salaires. De nouvelles chaînes informatiques de production et une meilleure organisation du travail des agents doivent permettre d'améliorer les délais et la qualité des données, tout particulièrement aux niveaux géographiques les plus fins. Des outils de diffusion plus conviviaux doivent faciliter l'accès des différents utilisateurs aux données.

Ces principes ont présidé aux rénovations déjà achevées de l'exploitation des DMMO, de l'enquête sur les personnels des collectivités locales et de celle des DADS ainsi qu'aux refontes de l'application EPURE et du système d'information sur les agents de l'Etat qui ont débuté respectivement en septembre 2003 et en septembre 2004.

Dans le cadre du projet ESTEL d'estimations d'emploi localisées, plusieurs projets d'exploitation de nouvelles sources administratives sont lancés, notamment celles relatives aux fichiers de la mutualité sociale agricole (MSA) et des employés de maison.

**2. TRAVAUX NOUVEAUX POUR 2005.**

**2) Autres travaux statistiques nouveaux ou rénovés pour 2005.**

**ESTEL, -autres sources administrative** : Dans le cadre du projet ESTEL, tous les secteurs non couverts actuellement par les sources administratives font l'objet d'investigations. En particulier, depuis 2002, l'INSEE travaille en collaboration avec la mutualité sociale agricole (MSA), pour expertiser les informations dont elle dispose sur les salariés et non salariés. Une transmission régulière de données trimestrielles non individuelles sur les salariés a débuté en 2004, complétant ainsi la source EPURE-URSSAF (régime général). Les fonctionnalités seront prises en charge dans le cadre du projet EPURE.

**Fiches descriptives d'enquêtes****Pour avis d'opportunité**

	Page
- Enquête sur la structure des exploitations agricoles 2005 .....	35
- Enquête « TERUTI – LUCAS » 2005 .....	37
- Enquête «Pratiques culturelles » 2006 .....	39

## FICHE DE PRESENTATION DE

### L'ENQUETE SUR LA STRUCTURE DES EXPLOITATIONS AGRICOLES 2005

#### POUR EXAMEN D'OPPORTUNITE

#### 1 - Service producteur

Service Central des Enquêtes et Etudes Statistiques (SCEES) du Ministère de l'Agriculture de l'Alimentation de la Pêche et des Affaires Rurales (MAAPAR).

#### 2 - Intitulé de l'enquête

Enquête sur la structure des exploitations agricoles 2005

#### 3 - Objectifs généraux de l'enquête

- Actualiser les connaissances sur la structure des exploitations agricoles en période inter-censitaire :
- connaître **la structure** des exploitations agricoles et mesurer régulièrement les changements intervenus ;
  - connaître **la main-d'œuvre agricole** et son évolution ;
  - connaître **les facteurs de production agricoles** (surfaces, cheptels, certains équipements) et leurs évolutions ;
  - aborder certains aspects des relations agriculture-environnement
  - disposer d'informations au niveau départemental, régional et national.

#### 4 - Origine de la demande et utilisateurs potentiels des résultats

Règlement (CEE) n° 571/88 du Conseil portant organisation d'enquêtes communautaires sur la structure des exploitations agricoles au cours de la période 1988 – 1997 ;

Décision de la Commission n° 98/377/CE du 18 mai 1998 modifiant l'annexe I du règlement (CEE) n° 571/88 du Conseil portant organisation des enquêtes communautaires sur la structure des exploitations agricoles ;

Règlement (CE) de la Commission n° 143/2002 du 24 janvier 2002 modifiant l'annexe I du règlement (CEE) n° 571/88 du Conseil portant organisation des enquêtes communautaires sur la structure des exploitations agricoles en 2003, 2005 et 2007 ;

Les autorités européennes, nationales, locales ainsi que les organisations professionnelles (chambres d'agriculture, syndicats professionnels) seront les principaux utilisateurs potentiels des résultats.

#### 5 - Principaux thèmes abordés

**Structure** : statut juridique, ancienneté du chef d'exploitation, mode de faire valoir, régimes TVA, régimes d'imposition, matériel agricole ...

**Main-d'œuvre agricole** : main-d'œuvre familiale, salariés permanents, main d'œuvre saisonnière ou occasionnelle

**Facteurs de production agricoles** : répartition du sol, cheptel, certains équipements

**Environnement** : irrigation (origine de l'eau, mode)

**Développement rural**

#### 6 - Place dans le dispositif existant sur le même sujet

Le besoin de connaissance des structures des exploitations agricoles et de leur évolution est importante entre deux recensements de l'agriculture. En l'absence de registre des exploitations agricoles, les fichiers administratifs disponibles ne peuvent apporter que des éclairages parcellaires

ou incomplets. Le dernier recensement a eu lieu en 2000, le prochain aura lieu en 2010. Les enquêtes structures sont prévues en 2003, 2005 et 2007.

## 7 - Unités enquêtées et champ de l'enquête

Exploitation agricole définie comme unité économique et de production répondant simultanément aux trois conditions suivantes :

- produit des produits agricoles
- atteint ou dépasse une certaine dimension (superficie, nombre d'animaux, production...)
- soumise à une gestion courante indépendante.

*(décret 2000-60 et arrêté du 24 janvier 2000 prescrivant le recensement, lui-même conforme aux textes communautaires).*

Enquête par sondage tiré dans le recensement agricole de 2000, soit un échantillon d'environ 76 000 exploitations (y compris DOM).

Echantillon permanent stratifié par département.

Plan de sondage établi à partir des orientations des exploitations (OTEX) et leur tailles économiques.

## 8 - Période de collecte et services réalisant la collecte

Prévue d'octobre à décembre 2005.

**Services réalisant la collecte** : Services Départementaux de Statistique Agricole (Y compris DOM).

**Périodicité de l'enquête** : renouvelée en 2007.

## 9 - Impact sur l'unité enquêtée

Le questionnaire comportera 12 pages, et sera réalisé en une heure environ. Le questionnement sera très proche de celui de l'enquête Structure 2003 (volet machinisme agricole et développement rural en substitution du volet environnemental).

## 10 - Comité de concertation - Groupe de pilotage

Un groupe de travail des statisticiens départementaux, régionaux et nationaux sera mis en place au deuxième semestre 2004. Un comité des utilisateurs spécifique à l'enquête Structure 2005 a été créé et est constitué par les principales directions du Ministère de l'Agriculture de l'Alimentation de la Pêche et des Affaires Rurales, l'INRA et l'APCA. Ce comité des utilisateurs se réunira également au cours du deuxième semestre 2005.

## 11 - Diffusion des résultats

Le fichier final sera propriété du SCEES.

Au niveau communautaire : des tableaux de résultats provisoires au moment des premières publications nationales sont demandés par EUROSTAT avant livraison des données individuelles dont la date limite est fixée au 31/12/2006.

Au niveau national : Agreste Primeur, études, articles dans Agreste Cahiers ainsi que de nombreux tableaux à la demande.

Au niveau régional et départemental : Agreste 4 pages, tableaux à la demande.

**FICHE DE PRESENTATION DE**  
**L'ENQUETE « TERUTI – LUCAS » 2005**  
**POUR EXAMEN D'OPPORTUNITE**

**1. Service producteur**

Service Central d'Enquêtes et d'Etudes Statistiques (SCEES) du Ministère de l'Agriculture, de l'Alimentation, de la Pêche et des Affaires Rurales.

**2. Intitulé de l'enquête**

L'enquête s'appellera « Teruti-Lucas 2005 ».

**3. Objectifs généraux de l'enquête**

Décrire l'occupation du territoire français et remplir les mêmes fonctionnalités que l'enquête annuelle Teruti, en appliquant une méthodologie permettant de converger vers l'enquête LUCAS dont Eurostat prévoit la mise en oeuvre régulière à partir de 2007.

**4. Origine de la demande et utilisateurs potentiels**

Teruti-Lucas est l'adaptation de l'enquête annuelle Teruti au cahier des charges européen « Lucas ». Cette enquête a donc une double origine : Ministère de l'Agriculture, de l'Alimentation, de la Pêche et des Affaires Rurales et Eurostat.

Les utilisateurs potentiels sont a priori les mêmes que ceux de Teruti : s'agissant de données de base, les utilisateurs primaires sont les Ministères (chargés de l'agriculture et de l'environnement principalement), Institut de recherche et d'études, utilisant généralement ces données pour la construction de variables secondaires : surfaces, critères d'évolution des paysages ou plus généralement d'occupation du sol destinées à un plus large public.

En outre, les données restituées par cette enquête seront géoréférencées, ce qui accroît leurs utilisations potentielles.

**5. Principaux thèmes abordés**

La nomenclature de Teruti-Lucas comporte, comme celle de Teruti, un ensemble de postes descriptifs de l'occupation physique et fonctionnelle du sol. Certaines variables à caractère environnemental (érosion, ...) pourraient être incluses dans les observations relevées.

**6. Place de l'enquête dans le dispositif statistique existant**

Cette enquête est l'unique source d'information annuelle sur l'occupation du territoire.

## **7. Unités enquêtées, champ de l'enquête**

Comme Teruti, Teruti-Lucas est une enquête aréolaire à deux degrés. L'unité statistique primaire est un segment carré de territoire de 1,2 km de côté, centré aux nœuds d'une trame carrée de densité de 3 km de côté, (2 km dans les DOM). L'unité statistique secondaire est le point observé, chaque segment comportant 25 points espacés de 300 m répartis sur une trame carrée à 5 lignes et 5 colonnes. L'emplacement des points est géo-référencé.

Tous ces points constituent une base d'enquête, seul un sous-ensemble sera concerné par l'enquête annuelle. Mais il sera possible de réaliser certaines années des extensions d'échantillons en fonction des problématiques nationales ou locales.

## **8. Période et périodicité de la collecte**

La collecte sera réalisée par les Directions Départementales de l'Agriculture et de la Forêt, service départemental de statistique agricole. Elle aura lieu de mai à juillet, avec deux centralisations d'information en juillet (provisoire) et en septembre (définitif).

## **9. Impact sur les unités enquêtées, temps de réponse**

S'agissant d'observation de terrain, il n'y a pas d'impact sur les unités enquêtées.

## **10. Comité de concertation**

L'enquête est mise en place avec l'aide d'un comité comportant des représentants des services départementaux qui réaliseront l'enquête, des services régionaux. Le cahier des charges d'Eurostat pour Lucas est par ailleurs un élément pris en compte.

## **11. Diffusion des résultats**

Comme pour Teruti, les résultats bruts seront diffusés dans Agreste au début de l'année civile suivante. Des publications régionales sont également réalisées.

Les utilisateurs de l'enquête valorisent et diffusent les résultats dérivés selon leur propre circuit.

**FICHE DE PRESENTATION DE****L'enquête «Pratiques culturelles » 2006****POUR EXAMEN D'OPPORTUNITE****1. Service producteur**

Service Central d'Enquêtes et d'Etudes Statistiques (SCEES) du Ministère de l'Agriculture, de l'Alimentation, de la Pêche et des Affaires Rurales.

**2. Intitulé de l'enquête**

L'enquête s'appellera « Pratiques culturelles 2006 »

**3. Objectifs généraux de l'enquête**

- Décrire et caractériser les pratiques d'exploitation des agriculteurs
- Etablir des indicateurs agri-environnementaux, à partir des données collectées, permettant d'évaluer et de suivre l'incidence des programmes d'action mis en œuvre dans le cadre de la directive nitrates.

**4. Origine de la demande et utilisateurs potentiels**

La directive nitrates (directive 91/676/CEE) prévoit une évaluation par chaque état membre de la mise en œuvre du code de bonnes pratiques agricoles et des programmes d'action sur les zones vulnérables. En France, le premier programme a couvert la période 1997-2000. Le décret n°2001-34 du 10 janvier 2001, relatif aux programmes d'action à mettre en œuvre en vue de la protection des eaux contre la pollution par les nitrates d'origine agricole, précise dans son article 6 que les ministres chargés de l'agriculture, de l'environnement et de la santé évaluent au moins tous les quatre ans l'efficacité des programmes d'action. Le volet « pratiques agricoles » de cette évaluation statistique, qui nécessite le recueil et le traitement d'informations collectées sur le terrain, a été confié au SCEES dans le cadre du deuxième programme 2001-2003 : c'est dans ce cadre qu'a eu lieu l'enquête 2001 sur les pratiques culturelles. Il est prévu de reconduire cette enquête en 2006 dans le cadre du 3<sup>ème</sup> programme.

**5. Principaux thèmes abordés**

Deux ensembles sont abordés :

- le premier, concernant toutes les cultures, vise à reconstituer l'itinéraire technique suivi pour la culture enquêtée : engagement à respecter un cahier des charges particulier, précédents culturels, préparation du sol, semis, fertilisation, lutte contre les ennemis des cultures, rendement, enregistrement des pratiques.
- le deuxième, pour les céréales à paille et le maïs seulement, concerne l'usage des produits phytosanitaires sur l'ensemble de l'exploitation : type et réglages du pulvérisateur, maniement et stockage des produits, traitement des déchets ou produits périmés.

## **6. Place de l'enquête dans le dispositif statistique existant**

Il n'existe aucune autre source d'information collectée à l'échelle de la parcelle culturale sur ces sujets.

## **7. Unités enquêtées, champ de l'enquête**

L'enquête porte sur 12 cultures : blé dur, blé tendre, orge, maïs, colza, tournesol, pois, betterave, pomme de terre, prairies temporaires, prairies permanentes intensives et jachères. La vigne pourrait être ajoutée à cette liste si la trame générale du questionnaire peut être facilement applicable à cette culture.

L'enquête est réalisée par sondage parmi les points dont l'occupation du sol rendue par l'enquête annuelle teruti (ou sa remplaçante lucas) est comprise dans la liste des cultures à enquêter. Un point teruti génère ainsi une parcelle culturale.

Le plan de sondage est élaboré de façon à permettre une analyse des résultats à l'échelle des zones vulnérables par département de la directive nitrate. En 2001, ce plan comportait plus de 21.000 parcelles (la vigne n'était pas enquêtée).

Le questionnaire est renseigné après remontée de la parcelle retenue à l'exploitant.

## **8. Période et périodicité de la collecte**

La collecte sera réalisée par les Directions Départementales de l'Agriculture et de la Forêt, service départemental de statistique agricole. Elle aura lieu à l'automne 2006, après les récoltes.

La dernière enquête de ce type a eu lieu en 2001.

## **9. Impact sur les unités enquêtées, temps de réponse**

La seule partie de complexité variable du questionnaire est la description des interventions sur la parcelle, qui peuvent être plus ou moins nombreuses. Dans les cas les plus complexes, le renseignement du questionnaire prend au plus une heure et demie.

## **10. Comité de concertation**

L'enquête sera mise en place avec l'aide d'un comité comportant des représentants des services départementaux qui réaliseront l'enquête, des services régionaux, des représentants des ministères chargés de l'agriculture et de l'environnement, des instituts techniques agricoles.

## **11. Diffusion des résultats**

A priori, le même type de diffusion sera mis en œuvre pour cette enquête que pour sa version précédente : édition de « primeurs agreste », diffusion de CD-rom comportant les principaux tableaux croisés par culture, édition d'un « chiffres et données agreste », études particulières menées avec les instituts techniques etc.